



PrevPrécédentNewsletter #134 - the end NAO 2024 - CSE in brief - Did you know?
Legal advice
SuivantNewsletter #135 - April May CSE in brief - Did you know? Discovery
MembershipNext

Accueil
Newsletters

Newsletter #135 - CSE avril et mai en bref - Le saviez-vous ?
Adhésion découverte

4 June 2024

Les Récupérations Temps de Travail (RTT) + Congés Payés (CP) de la période juin
2024-mai 2025 :

6.5 RTTs t'ont été crédités en juin. Le calcul est en fonction des nombres de jours travaillés entre juin 2023 et mai 2024. Pour un temps complet :

Il faut travailler à 216 jours pendant la période.

Les jours excédentaires sont crédités en RTTs.

Moins 0,5 RTT du lundi de Pentecôte, journée de solidarité (plus information service public-jours férié dans le secteur privé) puisque souvient toi, 0,5 est offert par la société et 0,5 décompté sur ton compteur RTT.

Les jours fériés impactent le nombre de jour de RTTs obtenus chaque année.

Ils sont à prendre avant fin Août 2025.

Les jours posés par défaut par la direction dans workday avec fermeture des locaux

Le vendredi 16 Août : 1 CP mais avec possibilité d'annuler pour mettre un RTT qui expire en Août 2024

Vacances de Noël du 30 décembre au 3 janvier inclus : 0.5 RTT et 3.5 CPs; ces CPs pouvant être reportés sur une autre semaine. Mais la semaine par défaut devra être en workcation ou télétravail.

Les personnes à temps partiel ont leurs jours de RTTs et CPs proratisés par rapport à celles à temps complet. Attention : lors de changement de temps complet vers temps partiel ou vice-versa, tous tes CPs non pris seront proratisés au nouveau temps travaillé.

Congés ancienneté +1 jour tous les 5 ans, crédité le mois de ton embauche. Maximum possible 7 jours après 35 ans d'ancienneté.



CSE du 26 avril et 31 mai en bref

Changement au sein de la direction :

Départ de la DRH Magali VIANO au 30 avril et remplacée par Armelle CASSAR au

2 avril

Départ du président Denis LACROIX fin juillet et remplacé par Sylvain ROY au 1er août

La CFDT souhaite une bonne continuation à Magali et Denis et la bienvenue à Armelle et Sylvain.

Santé & Sécurité

Session de dépistage du cancer de la peau organisée sur Nice a rencontré un franc succès. C'est une 1ère qui pourrait être reconduite et sur tous les sites. La campagne du Don du sang sur Nice avec une augmentation des donneurs. Déplacement fin mai d'Henri DAURE, assistant social du travail, à la rencontre des salariés de Paris et Strasbourg.

Social & Économie

Lancement des expertises sur la situation économique et de la politique salariale 2023 avec restitution prévu en juillet.

Partie sociale :

90% des salariés ont fait un placement de leur participation, intéressement et supplément d'intéressement :

Participation (5.2%) : 83% ont été placés, 16% ont été récupérés, 2% ont fait un mixte.

Intéressement (7.148%+0.3%) : 84% ont été placés, 15% ont été récupérés, 1% ont fait un mixte.

Supplément d'intéressement : 83% ont été placés, 16% ont été récupérés, 2% ont fait un mixte.

A savoir : le 14 juin prochain sera l'ouverture des négociations suivantes avec les Délégués Syndicaux-DS :

Intéressement pour l'exercice 2024.

Partage sur la valeur faisant suite à des bénéfices exceptionnels en 2023.

Avec une progression de 19% de demandes pour de temps partiel annualisé, elles ont été toutes acceptées malgré que le nombre soit plus du double du quota prévu dans l'accord :

83% ont choisi l'option 1: 4 semaines non travaillées soit 90.74%

17% ont choisi l'option 2: 4 semaines + tous les mercredis non travaillés soit 72.60%

La CFDT remercie la direction d'avoir dépassé le quota de 1% de l'accord.

Les dates des Summer Parties sont :

Pour Nice : 20 juin, soirée à l'hippodrome de Cagnes sur mer

Pour Paris : 4 juillet, soirée à 'O 2 Scènes Restaurant' de Boulogne-Billancourt

Pour Strasbourg : 11 juillet, soirée à 'Le Männele' de Strasbourg
Amadeus Corp IT a mis en place une campagne humanitaire pour le Brésil à la suite des inondations. Toute donation par un salarié est abondée à 100% par le groupe.

Partie économie :

La direction confirme que la société est saine.

Activités Sociales & Culturelles

Le CSE à la rencontre des salariés :

de Strasbourg : Lundi 24 juin

de Paris : Mardi 25 juin

Billetterie :

50% du budget consommé pour un remboursement 50%
d'un abonnement sportif annuel plafonné à **80 €/an**

Activités vacances :

Chèque vacances : date limite 30 juin inclus

Les appartements du CSE (La Foux d'Allos et Auron) ont eu du succès pour cet été

Fin des inscriptions des voyages, week-end de l'automne avec toujours autant de demandes (ex: Afrique du Sud 30 places et 97 personnes en liste d'attente)

Activités enfants :

Activités extra-scolaire 2023-2024: date limite 30 juin inclus

Activité pendant d'été :

Stage à la semaine :

Pour Nice : date limite 9 juin pour les inscriptions,

Pour Paris et Strasbourg : sur remboursement de facture

Colonie et Séjour linguistique : sur remboursement de facture après l'activité faite par l'enfant

Événements :

Succès des événements de mai et juin

Les événements d'été sont prévus

Clubs & Associations :

Tournoi de foot le 8 juin avec des équipes extérieures : site Erding, Thalès La Bocca et OCG Nice

Un budget pour l'achat du matériel du club Cricket a été voté

Un budget pour un nouveau club Kayak a été voté

Avantages :

Chèques culture : date limite 30 juin inclus

BymyCar : 18 juin Porte ouverte avec la possibilité d'essayer des voitures sur le site du AAA à Villeneuve-Loubet.

Droits des salariés

Pour connaître le pourcentage de ton bonus individuel, il faut te rapprocher de ton manager pour l'obtenir.

Acquisition des Congés Payés-CPs lors de longue arrêt maladie suite au changement de la législation, la direction se donne jusqu'à la fin de l'année pour régulariser.

2.5 CPs/mois et max 30 CPs/an pour un arrêt maladie lié au travail

2 CPs/mois et max 24 CPs/an pour un arrêt maladie autre

Les CPs régularisés devront être pris dans les 15 mois.

Pré-retraité 2024 : si tu as travaillé au moins 3 mois en 2024 (hors prise de CPs et RTTs), lors de ton passage en pré-retraite et le 1er mois tu auras ton Bonus 2024 proratisé.

Les comptes du CSE 2023 ont été présentés par le trésorier du CSE 2023, validés par la Commissaire Aux Comptes (CAC) et approuvés par les élus présents.

Budget des Activités Sociales et Culturelle-ASC a été dépensé à 102.65%, le fonds de roulement résiduel 22.17%

Budget fonctionnement a été dépensé à 104%, le fonds de roulement résiduel 197%

Les Procès-Verbaux du 29 mars a été validé et sera accessible sur la page Néo CSE Minutes.



Le saviez-vous ?

Du 1er juin au 30 septembre 2024 profitez de l'adhésion découverte à la CFDT 1er syndicat de France !



**Du 1^{er} juin au 30 septembre 2024,
profitez de l'adhésion découverte
à la CFDT !**

Quel que soit le site où tu es en étant adhérent tu peux :

Bénéficier d'une écoute active sur notre lieu de travail (et dans les points d'accueil CFDT). Avec la CFDT, tu n'es plus seul face à la direction.

Bénéficiaire du réseau et de l'expertise des militantes et militants (conditions de travail, formation, mutation, conflit, etc.).

Accéder à l'espace adhérent sur cfdt.fr où vous trouverez un kiosque de publications (CFDT Magazine, Syndicalisme hebdo, etc.) et des services pratiques : Réponses à la carte (qui répond à toutes vos questions y compris sur les sujets en lien avec votre vie privée).

Le coût de l'adhésion est en fonction de ton salaire et donne lieu à un crédit d'impôt de 66%.

Ex: pour un salaire mensuel NET de 3 500€, la cotisation mensuelle est de 26,25€, et après avantage fiscal, le coût effectif n'est que de 8,93€ par mois.

Supplément d'intéressement : 1300 E Brut a été négocié lors de la NAO 2023 (même montant pour tous basé sur un temps complet du 1er janvier au 31 décembre 2023) soit 1173.90 E Net (9.7% de charge CSG/CRDS). Si tu as moins, c'est que tu as été dans l'un de ces cas :

Tu es ou as été en temps partiel

Tu as été embauché en cours d'année et avant le 1er octobre 2023

Tu as été absent (sans solde, journée grève, etc.)

La direction confirme que le sticker Amadeus pour les voitures n'est plus obligatoire sur les sites de Villeneuve-Loubet et Sophia-Antipolis. La plaque d'immatricule suffit à l'identification du propriétaire. N'oublie pas d'en faire la déclaration auprès de la sécurité (lien)

N'hésite pas à contacter l'équipe Amadeus CFDT pour avoir plus d'information.

[Contacte-nous](#)